

Argenteuil

L'indignation des employés de l'office HLM

LES RELATIONS sociales au sein de l'office HLM d'Argenteuil-Bezons sont décidément tumultueuses. Après les manifestations de protestation contre l'attribution de certaines missions des gardiens à de « nouveaux salariés précaires », la CGT de l'office a appelé à un rassemblement hier. Une quarantaine de personnes ont répondu présent sur la Dalle pour soutenir le directeur de l'agence du Val-Nord, licencié selon eux « brutalement et sans raison valable ».

« Mardi, on m'a dit de ne plus venir, que j'étais suspendu, témoigne l'intéressé. A 11 heures, mon équipe a été convoquée sans que je sois au courant. A 14 heures, un nouveau directeur par intérim est arrivé ; à 17 heures, les codes d'accès au système informatique ont été modifiés et, le lendemain, la serrure de mon bureau a été changée, ce qui m'empêche d'avoir accès à mes outils de travail et mes affaires personnelles. »

La CGT de l'office estime que « la procédure employée et les motifs de son licenciement reposent sur des causes ni réelles ni sérieuses ». Si les « personnels ont récemment exprimé leur ras-le-bol à la direction, ils ont bien précisé que cela ne tenait nullement à la qualité des rapports avec le directeur d'agence, qui était d'un apport efficace en termes de compétences professionnelle », assure la CGT. Selon lui, le directeur a



ARGENTEUIL, HIER. Une cinquantaine d'employés de l'office HLM d'Argenteuil-Bezons et des membres de l'opposition municipale ont participé à un rassemblement devant l'agence de Val-Nord pour soutenir un directeur licencié selon eux abusivement. (LP/A.F.)

été écarté parce qu'il « dérange ». « Mon travail consiste à soulever les soucis, et ici il y a des problèmes de fond dans la gestion du personnel, estime-t-il. On joue avec les carrières des agents à la tête du client et non au service des locataires. » De son côté, la direction de l'office se défend de toute brutalité. « Cette personne fait l'objet d'une procédure de licen-

ciement pour avoir commis un certain nombre de fautes, souligne-t-elle. Il y a d'abord eu des tentatives de conciliations assez longues avant sa mise à pied signifiée avant son remplacement et finalement son licenciement officiel aujourd'hui, puisqu'il a dû recevoir sa lettre aujourd'hui. »

AURÉLIE FOULON